



Compostage naturel

Afin de réduire vos déchets verts (tontes de pelouses, feuilles,..), ainsi que vos ordures ménagères (épluchures de fruits et légumes), et pour obtenir du terreau, vous avez la possibilité d'acheter

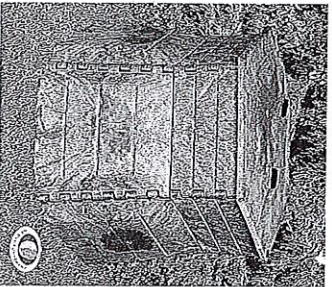
un composteur individuel au prix de 28 € l'unité.

Si vous êtes intéressés par cet achat, veuillez retourner votre confirmation de commande à l'aide du coupon réponse, rempli et signé, accompagné d'un règlement par chèque à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**, pour une participation de 28 euros par composteur.

PS: Les composteurs sont livrés à votre mairie ou disponibles au SICTOM.

Une notice de montage est fournie avec le composteur.

Couleur : vert / Dimensions: H : 85 cm / Diamètres: 120 cm



Coupon réponse à retourner :

SICTOM de Montoire - La Chartre
1 rue François Arago - 41800 Montoire sur le Loir

Nom : Prénom :
Adresse :

Téléphone :
Nombre de composteurs (620 litres) :
x 28 euros : TTC

Total de votre commande :
Date et signature :

SICTOM info

Le compostage, quoi de plus naturel !

Qu'est ce que le compostage ?

Procédé naturel de dégradation biologique maîtrisé de matières organiques en présence d'air. Il aboutit à la production d'un amendement organique : le compost.

Le compostage à domicile permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la cuisine et du jardin et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Permettant de diminuer la quantité de déchets à éliminer, le compostage individuel est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement.

Réussir son compost

Pour une meilleure dégradation des déchets, il convient de respecter :

- une bonne aération du compost, grâce à un brassage régulier,
- une vérification de l'humidité à l'intérieur du composteur.

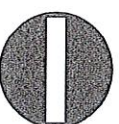


Que pouvons-nous composter ?

Déchets de jardin	Déchets de cuisine	Autres déchets
Tontes de pelouse	Epluchures (fruits et légumes)	Fumiers d'animaux
Feuilles mortes	Marc de café + filtres, thé	Cendre de bois refroidie
Fleurs et plantes fanées	Restes de repas (sauf viande, poisson et os)	Sciure, copeaux
Ecorces d'arbres	Pain rassis, croûtes de fromage	Serviettes, mouchoirs en papier
Tailles de haies ...	Coquilles d'œufs	Essuie-tout

Les déchets à éviter pour votre compost!

- ☞ Mauvaises herbes graminées, gravier, sable, cailloux,...
- ☞ Pelures d'agrumes (orange, citron), restes de viandes et poissons (pour éviter odeurs), noix, coques de noix, coquilles d'huîtres non pilées,...
- ☞ Litières pour chats, verre, plastique, métal, papier imprimé, magazines,...



Comment utiliser votre compost

Le compost jeune (3 à 6 mois) peut être étendu en surface, autour des arbres, entre les cultures.
Le compost mûr (6 à 12 mois), terreau meuble brun foncé ou noir, peut s'utiliser pour tout : au potager, jardin plantes vivaces, haie, rempotage, ...

Si vous êtes intéressés, le SICTOM met en vente des composteurs individuels (capacité de 620 litres), au prix de 28 € l'unité. Des bons de commandes sont disponibles dans toutes les mairies du syndicat.



SICTOM
SYNDICAT INTERCOMMUNAL
1 rue François Arago
41800 Montoire
Tél: 02.54.85.00.11 / Fax : 02.54.85.00.32
sictom.montoire@wanadoo.fr

Ensemble préservons notre environnement !